

LES ORIGINES DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

Date de mise en ligne : juillet 2018

Pourquoi la Déclaration universelle des droits de l'homme a-t-elle été rédigée ?
Créer un tract pour illustrer un combat actuel de défense des droits de l'homme.

- **Thème** : droits humains
- **Niveau** : B2
- **Publics** : grands adolescents, adultes
- **Durée indicative** : 3 séances de 45 minutes + 45 minutes pour la production finale
- **Documents utilisés** :
 - ⇒ Préambule de la Déclaration universelle des droits de l'homme
 - ⇒ Logo « 70 ans Déclaration universelle des droits de l'homme »
 - ⇒ Extrait de la vidéo infographique d'*Amnesty international* « Voir pour comprendre. La déclaration universelle des droits de l'homme ».
 - ⇒ Dessin de presse de Cristina Sampaio / Cartooning for peace

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Les droits et moi	2
• S'interroger sur les origines de la Déclaration universelle des droits de l'homme (activité 1)	2
Les droits, ça s'explique	2
• Définir des mots et concepts clés (activité 2)	2
• Découvrir et reformuler le préambule de la Déclaration universelle des droits de l'homme (activité 3)	3
• Analyser un dessin de presse (activité 4)	4
Les droits, ça se comprend	4
• Comprendre une vidéo infographique et prendre des notes (activité 5)	4
Les droits, ça s'interprète	5
• Créer un tract illustrant un combat actuel pour un droit de l'homme (activité 6)	5

ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS

- S'interroger sur les origines de la Déclaration universelle des droits de l'homme.
- Échanger sur les représentations sur les droits de l'homme.
- Comprendre les notions clés de dignité, état de droit, famille humaine, égalité et droits inaliénables.
- Découvrir le préambule de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

ÉDUCATION AUX MÉDIAS

- Analyser un dessin de presse.
- Rédiger une légende.
- Créer un tract illustrant une lutte actuelle pour un droit de l'homme

OBJECTIFS COMMUNICATIFS / PRAGMATIQUES

- Définir des mots et concepts clés.
- Reformuler un préambule.
- Comprendre une vidéo infographique.
- Prendre des notes.

LES DROITS ET MOI

Activité 1

→ **S'interroger sur les origines de la Déclaration universelle des droits de l'homme**

Production et interaction orales – groupe-classe, binômes – 15 min (supports : fiches matériel et apprenant)

a. *Observez le logo et répondez aux questions.*

b. *Exprimez en une phrase ce que représente pour vous la Déclaration universelle des droits de l'homme.*

Mise en œuvre

- Projeter « le logo des 70 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme » de la fiche matériel.
- Distribuer la fiche apprenant et inviter le groupe à réaliser l'activité 1a.
- Mettre ensuite en commun et inciter les apprenants à répondre spontanément.
- Inviter les apprenant·e·s à travailler en binômes pour expliquer ce que représente pour eux la Déclaration universelle des droits de l'homme (activité 1b).
- Mettre en commun : les binômes qui le souhaitent proposent leur définition ; la classe valide, corrige ou complète les propositions. Noter les mots clés au tableau.

Pistes de correction / Corrigés :

Les 70 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) / l'ONU (Organisation des Nations unies).

Accepter toutes les propositions, car les représentations sont personnelles et peuvent aussi varier d'une culture à l'autre. Par exemple : Pour moi, les droits de l'homme, c'est défendre et protéger les personnes, la liberté, lutter, s'exprimer librement...



L'Organisation des Nations unies (ONU) a été créée en 1945 dans un contexte fortement marqué par les crimes barbares et les violations des libertés fondamentales de la Seconde Guerre mondiale et pour éviter que ce type d'atrocités ne se reproduise.

Elle a succédé à la Société des Nations (SDN), introduite par le traité de Versailles, en 1919.

LES DROITS, ÇA S'EXPLIQUE

Activité 2

→ **Définir des mots et concepts clés**

Lexique, interaction orale – petits groupes – 30 min (support : fiche apprenant)

Lisez les mots. Que représentent-ils pour vous ? Proposez une définition.

Mise en œuvre

- Écrire au tableau les mots et expressions : *dignité, État de droit, famille humaine, égalité, droits inaliénables, progrès social et libertés fondamentales.*
- Répartir la classe en petits groupes et les inviter à réaliser l'activité 2.
- Mettre en commun en groupe-classe à l'oral : un premier groupe propose une définition. Les autres valident, corrigent ou complètent la proposition.

Pistes de correction / Corrigés :

- La dignité : le respect qu'on doit à chacun.

- La famille humaine : l'Humanité, la grande communauté qui regroupe tous les êtres humains. Même si nous sommes tous différents, nous avons des liens entre nous. Nous sommes une seule et même « race ».

- Les droits inaliénables : des droits qui ne peuvent pas être enlevés, ni même transférés.

- Régime / État de droit : un système institutionnel où chacun est soumis à des règles. [Note : L'État et les citoyens doivent respecter la Constitution et les lois. La justice doit être indépendante et impartiale. L'État de droit est une caractéristique des démocraties.]

- L'égalité : l'absence de discriminations, le principe selon lequel tous les êtres humains ont les

mêmes droits.

- Le progrès social : l'amélioration des conditions de vie dans une société plus juste.
- Les libertés fondamentales : appelées aussi droits fondamentaux qui doivent être assurés par l'État de droit. Ces libertés sont liées à la personne (droit à la vie privée, la liberté d'opinion, liberté de culte, droit de grève...) et à la vie en société (liberté de réunion, de la presse, d'association, de manifester, droit à l'instruction, protection de la santé...).

Activité 3

→ Découvrir et reformuler le préambule de la Déclaration universelle des droits de l'homme (activité 3)

Compréhension écrite, interaction orale – petits groupes – 45 min (supports : fiches apprenant et matériel)

a. Reformulez à l'oral votre alinéa pour le transposer en langage courant.

b. Que représente pour vous l'idéal commun à atteindre par tous les peuples préconisé par la proclamation ? Par quels moyens peut-il être atteint ?

Mise en œuvre

- Imprimer et découper en nombre suffisant « les alinéas » du préambule de la Déclaration universelle des droits de l'homme » présents sur la fiche matériel.
- Garder les mêmes petits groupes que pour l'activité précédente et attribuer un alinéa à chacun.
- Inviter les groupes à réaliser l'activité 3a.
- Mise en commun à l'oral en groupe-classe : inviter un groupe ayant l'alinéa 1 à lire la version originale, puis sa proposition de reformulation. Le(s) groupe(s) ayant aussi l'alinéa 1 donne son / leur avis et complètent si nécessaire. Procéder de même pour les autres alinéas.
- Projeter « la proclamation du préambule de la Déclaration » présent sur la fiche matériel et inviter les groupes à réaliser l'activité 3b.
- Mise en commun à l'oral en groupe-classe.

Pistes de correction / Corrigés :

- Alinéa 1. Tous les êtres humains ont les mêmes des droits et ne peuvent pas les perdre. Ils doivent être respectés. Personne ne peut les leur enlever. Ces droits permettent de protéger la liberté, la justice et la paix.
- Alinéa 2. Des crimes terribles et atroces ont été commis dans l'histoire de l'humanité parce que les Droits de l'homme n'étaient pas compris ou respectés. Tous les êtres humains doivent être libres de parler et croire.
- Alinéa 3. Un pays doit avoir des règles et des lois qui protègent les Droits de l'homme.
- Alinéa 4. Les relations d'amitié entre les nations doivent être encouragées et développées.
- Alinéa 5. Les Nations unies croient au respect des droits humains, à la dignité, à la valeur de la personne humaine, à l'égalité des droits des hommes et des femmes. Il faut que la vie en société soit libre, juste et meilleure.
- Alinéa 6. Les États membres avec l'aide des Nations unies respecteront tous les droits de l'homme et ses libertés fondamentales ou droits fondamentaux accordés à chaque personne et assurés dans chaque État de droit.
- Alinéa 7. Les Nations unies sont déterminées à promouvoir les droits humains ainsi qu'une compréhension commune de ces droits.
- L'idéal commun est l'application et le respect de tous les droits énoncés dans le préambule et les articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme.
- Les moyens : l'enseignement et l'éducation, la mise en place des mesures de façon progressive au niveau national et mondial, reconnaissance de l'universalité de ces droits et leur application réelle.

Activité 4

→ Analyser un dessin de presse

Éducation aux médias et production écrite – petits groupes et groupe-classe – 20 min (supports : fiches apprenant et matériel)

- a. Décryptez ce dessin de presse.
b. Rédigez une légende.

Mise en œuvre

- Garder les mêmes petits groupes que pour l'activité précédente.
- Projeter ou distribuer « le dessin de presse » présent sur la fiche matériel.
- Inviter les apprenant·e·s à réaliser l'activité 4.
- Mettre en commun à l'oral en groupe-classe.

Pistes de correction / Corrigés :

- Sur ce dessin, on voit des personnes de tous les pays qui forment une ronde autour de la Terre. Ils tiennent tous le même livre, traduit dans plusieurs langues.
- Ce dessin est à relier aux trois premiers alinéas. Les éléments suivants le justifient : la famille humaine étant unie par un livre, la paix représentée par une grande chaîne humaine, l'égalité les personnes étant toutes de la même taille, le régime de droit représenté par le livre dont le titre « loi » est traduit dans toutes les langues.
- La Déclaration universelle des droits de l'homme reconnaît que la dignité et les droits égaux et inaliénables de tous les membres de la famille humaine sont indispensables pour que la liberté, la justice et la paix dans le monde puissent exister. Ces droits doivent être protégés par des lois. Promouvoir les droits humains ainsi qu'une compréhension commune de ces droits doit être une priorité pour que des relations d'amitié se développent harmonieusement et que règne la paix dans le monde.

LES DROITS, ÇA SE COMPREND

Activité 5

→ Comprendre une vidéo infographique et prendre des notes

Compréhension orale – groupe-classe – 25 min (supports : vidéo et fiche apprenant)

- a. Écoutez la première partie de la vidéo « Les origines de la Déclaration universelle des droits de l'homme » et répondez aux questions.
b. Regardez la deuxième partie de la vidéo et complétez le tableau.

Mise en œuvre

- Inviter les apprenant·e·s à lire les questions de l'activité 5a sur la fiche apprenant.
- Diffuser la vidéo avec le son, mais en masquant les images de 0'21 « Il était une fois... » à 0'51 « ...équitable ».
- Inviter les apprenant·e·s à réaliser l'activité 5a.
- Mettre en commun à l'oral en groupe-classe. Montrer le même extrait, cette fois avec les images, en cas de litige.
- Faire lire la consigne de l'activité 5b.
- Diffuser la suite de la vidéo (jusqu'à 2'22 « ...leur existence. »).
- Inviter les apprenant·e·s à réaliser l'activité 5b. Leur préciser qu'ils doivent nominaliser leur prise de notes pour les apports des textes en matière de droits ou de progrès social.
- Mise en commun en groupe-classe.
- **Pour aller plus loin** dans la compréhension de la vidéo : proposer les exercices en ligne sur le site Apprendre de TV5MONDE : <http://apprendre.tv5monde.com/fr/apprendre-francais/les-origines-de-la-declaration-universelle-des-droits-de-lhomme-0>.

Pistes de correction / Corrigés :

a. Élaborer un texte commun à tous pour protéger tous les êtres humains contre toutes les discriminations.

Ce texte garantit le droit à la vie, la dignité, l'égalité, la sécurité, la santé, la liberté d'expression, la liberté d'opinion, le droit à l'éducation et une justice équitable. Tous les États et toutes les personnes sont concernés.

b.

Document	Lieu	Date	Apports
Cylindre de Cyrus	Perse	539 av. JC	Droit à l'égalité et liberté choisir sa religion.
Charte du Mandé	Afrique de l'ouest	12e siècle	Principe d'égalité, respect d'autrui et droit de réparation en cas de préjudice. Interdiction de l'esclavage.
Magna Carta	∅	1215	Mesures de protection de la liberté individuelle.
Bill of Rights	Angleterre	1689	Loi placée au-dessus du roi.
Habeas Corpus	Angleterre	1679	Limitation de la détention provisoire arbitraire.
Déclaration d'indépendance des USA	USA	04-07-1776	Élaboration et reconnaissance du principe des droits inaliénables des individus, d'égalité des hommes et de respect de l'opinion de l'humanité. Proclamation du droit à la recherche du bonheur.
Déclaration des droits de l'homme et du citoyen	France	1789	Définition des droits de l'homme comme inaliénables, fondamentaux et naturels accordés aux hommes du simple fait de leur existence.



L'organisation **Amnesty international** se bat pour promouvoir et faire respecter les droits de l'homme inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) <https://www.amnesty.fr/>.

LES DROITS, ÇA S'INTERPRÈTE

Activité 6

→ Créer un tract illustrant un combat actuel pour un droit de l'homme

Interaction orale et production écrite – groupe-classe puis petits groupes – 45 min

À l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme (le 10 décembre), vous décidez de mobiliser les habitants de votre quartier pour défendre les droits de l'homme.

- a. Quelles sont aujourd'hui les causes pour lesquelles on doit se battre ou les droits que l'on doit défendre ?
b. Rédigez un tract dont le titre est « Lutte pour/contre ... ». Illustrez-le avec des images ou des dessins.

Mise en œuvre

- Prévoir des feuilles de format A4 et des feutres, ou si possible des ordinateurs connectés à Internet.
- Inviter les apprenant·e·s à identifier les causes pour lesquelles on doit se battre aujourd'hui dans le monde. Leur préciser qu'ils·elles peuvent se concentrer sur une zone géographique (activité 6a).
- Mettre en commun en groupe-classe : écrire les propositions au tableau sous forme de notes.
- Former de petits groupes de travail pour la réalisation des tracts (activité 6b).
- Proposer aux groupes de choisir chacun un droit ou une cause différent·e à défendre et d'identifier au moins trois solutions, puis de réaliser leur tract.
- Selon les moyens à disposition, faire réaliser l'activité sur des feuilles A4 ou à partir de sites Internet (par exemple http://www.brother.com/creativecenter/fr_ca/business/poster/index.htm).
- Circuler dans la classe pour corriger les erreurs éventuelles et inciter l'échange entre les apprenant·e·s.
- Mise en commun : chaque groupe présente son tract à la classe. Laisser la discussion s'installer.
- **Pour aller plus loin** : imprimer ou photocopier en nombre les tracts produits et les faire distribuer dans l'école, le centre de langues, ou même le quartier si le contexte géopolitique le permet.